

225C1813  
FR0011981968-FS0892

27 octobre 2025

**Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**WORLDLINE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 octobre 2025, la société Barclays Plc (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 octobre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir indirectement 14 192 602 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,32% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Barclays Bank Plc	16	ns	16	ns
Barclays Capital Securities Limited	14 192 586	4,99	14 192 586	4,32
<b>Total Barclays Plc</b>	<b>14 192 602</b>	<b>4,99</b>	<b>14 192 602</b>	<b>4,32</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

A cette occasion, la société Barclays Capital Securities Limited a franchi en baisse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir a précisé détenir 4 435 271 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir 5 819 814 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 843 184 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference* » à dénouement en espèces, sans échéance, (ii) 170 152 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 10 février 2027 et le 17 mai 2027, et (iii) 4 806 478 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 15 avril 2026 et le 12 juin 2028.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 718 342 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.